APPRENTISSAGE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Diplôme de Niveau 4, il est composé de 7 Unités Capitalisables (UC) /
  - **UC1** Se situer en tant que professionnel
  - **UC2** Piloter le système de production
  - **UC3** Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
  - **UC4** Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
  - **UC5** Valoriser les produits ou services de l'entreprise
  - **2 UCARES au choix** (plus de 25 thèmes possibles comme par exemple : Production valide d'un atelier professionnel complémentaire, transformation de produits de l'entreprise agricole, agrotourisme)

Filière Agricole

- 4ème - 3ème
- CAPa Métiers de l'Agriculture Productions Animales
- BPA Travaux de la Production Agricole
- **BP Responsable d'Entreprise Agricole**
- BTSA Production Animale

Une insertion dans la vie active

- Le BP REA est délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt** par validation d'unités capitalisables (UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

La formation peut être complétée par un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) universitaire.

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute

FORMATION GRATUITE € ET RÉMUNÉRÉE

Taux de réussite *Voir site internet*

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le CDFAA de la Corrèze à cette adresse : https://cdfaa-de-la-correze.com

CDFAA de la Corrèze

Site de Tulle-Naves - Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 26 85 34

cfa.tulle-naves@educagri.fr

www.cdfaa-de-la-correze.com

TAUX D'INSERTION *Voir site internet*

TAUX DE SATISTACTION *Voir site internet*

Retrouvez tous les indicateurs de cette formation à cette adresse
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.

Campus du Végétal du pays de Brive

UNION EUROPEENNE Fonds Social Européen

Union européenne

Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir

Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté Égalité Fraternité

CDFAA de la Corrèze

V8-19/05/2026

APPRENTISSAGE
BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

CDFAA de la Corrèze

Diplôme de niveau 4
Formation en alternance / RNCP : 38093

Le titulaire du BP Responsable d'Entreprise Agricole exerce un métier qui nécessite de la polyvalence et de la multi-compétence. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. En effet, son rôle consiste aussi bien à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.

• Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Naves vous propose une formation de **BP Responsable d'Entreprise Agricole** qui répond aux besoins des professionnels.
L'objectif de cette formation permet à l'apprenant d'acquérir de solides compétences pour assurer la gestion d'une exploitation agricole. Il peut donc s'installer en agriculture (capacité professionnelle) ou devenir ouvrier spécialisé dans une exploitation agricole.

• Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Etre titulaire d'un CAP agricole
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration, pour les tarifs, nous consulter.

➢ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française

• Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de 1100h sur 2 ans avec la possibilité d'adaptation selon les diplômes acquis.
Le parcours alterne des périodes en centre de formation (16 semaines la 1ère et la 2e année) et des périodes en entreprise.
Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.
L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :
https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp

• Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Naves auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.

• Contenu pédagogique :

➢ Enseignement technologique et professionnel :

UC1 Se situer en tant que professionnel (120 h)

UC2 Piloter le système de production (140 h)

UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (420 h)

UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (210 h)

UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70 h)

2 UCARES (140 h)

V8-19/05/2026